

Eric Quédreux
La Métairie
41360 Epuisay

à, Monsieur le Préfet de Loir-et-Cher
Pôle environnement et transition énergétique
B.P. 40299 - 41006 BLOIS CEDEX

Epuisay, le 22 novembre 2023

Objet : consultation publique 2023 - projet de centrale à enrobés - Epuisay

Monsieur le Préfet,

Voici ma contribution à la seconde consultation du public concernant le projet d'implantation d'une centrale à enrobés à Epuisay.

Je suis totalement opposé à ce projet d'implantation.

Je voudrais en premier lieu dire ma surprise d'être à nouveau invité à contribuer à une consultation publique au sujet de ce projet de centrale à enrobés. En effet, la consultation de l'été 2021 a donné lieu à une mobilisation totalement inédite avec près de 250 contributions (dont plusieurs porteuses d'arguments solides en apports techniques) massivement opposées et j'ai - naïvement ? – cru que le message massif d'opposition claire à ce projet serait déterminant.

Pourtant, il semble que Monsieur Lefevre ait du mal à l'entendre puisqu'il a estimé opportun de redéposer un dossier auprès de la DREAL. Je devrais plutôt écrire « le » dossier puisque les nuances avec le précédent sont quasi invisibles : il est donc aussi vétuste que cette vieille machine à enrobés qu'il tente depuis vingt ans maintenant d'installer quoiqu'il en coûte dans le vendômois.

Je veux par ailleurs ici dire combien je suis choqué par la façon dont Monsieur Lefevre considère ce qu'il nomme en introduction de son dossier *l'opinion publique*, dont la prise en compte à travers la première consultation met selon lui des bâtons dans les roues de son projet. Quel déni et quel mépris de la participation citoyenne ! Non, ce n'est pas d'abord l'opinion publique qui s'exprime : ce sont des citoyens directement concernés et donc légitimes pour cela.

J'habite avec ma famille depuis près de dix-huit ans la propriété la plus proche de lieu d'implantation projeté, à 150 mètres. Nous avons quitté la région parisienne pour venir nous installer à Epuisay en 2006. Nous recherchions – et y avons trouvé – le cadre propice à notre vie de famille nombreuse. La qualité de vie que nous avons trouvée ici vaut les sacrifices que ce choix entraîne : les trajets quotidiens pour se rendre sur nos lieux de travail (Paris par tgv pour l'un, Blois en voiture pour l'autre) et leurs coûts respectifs, des études supérieures éloignées et les coûts qui en découlent.

Nous ne sommes ni l'un ni l'autre ingénieur ou spécialiste dans ce domaine d'activités, cependant le simple bon sens et notre capacité d'observation nous suffisent pour imaginer les nuisances nombreuses que ce projet entrainerait tant pour nous voisins immédiats que pour notre collectivité.

Nous sommes convaincus que notre qualité de vie en sera fortement dégradée. Nous redoutons les nuisances sonores, les nuisances olfactives, les nuisances visuelles. Nous craignons pour notre santé et celles de nos enfants et petits-enfants à venir.

Nous craignons fortement de voir quinze années d'efforts d'aménagement de notre jardin, ruinées par des retombées nuisibles pour la flore et la faune.

Nous savons d'ores et déjà que la valeur de notre propriété sera fortement dévaluée. Cela signifie que nous risquons d'être prisonniers d'un bien immobilier désormais invendable et à l'environnement nuisible. Sans vente décente possible, impossible en effet de pouvoir acheter un autre bien ailleurs. A dix ans de la retraite professionnelle, ce n'est pas ainsi que nous envisagions notre avenir.

Nous nous exprimons aussi en tant que membres d'une communauté villageoise. En ces temps où l'on voit le tissu social français se déchirer chaque jour d'avantage, nous sommes convaincus que la qualité de la vie sociale à l'échelle des collectivités villageoises est d'une importance capitale. Le « vivre-ensemble » n'est pas le résultat d'une injonction politique mais d'un choix circonstancié, de la part de citoyens qui sont prêts à dépasser leurs intérêts individuels pour considérer l'existence et l'intérêt d'un bien commun.

Notre village est aujourd'hui, et depuis près de huit années, déchiré par la perspective de cette installation et de la recherche de responsables. La démocratie participative nécessite que les habitants d'un territoire puissent au plus près être considérés dans les décisions qui concernent son avenir : l'arrivée de l'extérieur d'un projet qui trouble toutes et tous et clive de façon aussi durable et profonde n'est pas acceptable.

Plus concrètement encore : il y a autour du lieu d'implantation de ce projet :

- une école à moins de 400 mètres
- des terres cultivées dont certaines bénéficient d'un label Bio qu'elles perdront rapidement ainsi que les emplois qui vont avec.
- une entreprise d'insertion à moins de 200 mètres (Marché vert et solidaire) dont l'activité est tellement incompatible avec une industrie polluante qu'elle ne pourra pas ne pas être fortement remise en cause.
- un silo de stockage des récoltes à ciel ouvert à moins de 300 mètres.
- une zone d'activités encore largement inoccupée, conçue pour développer des emplois, et qui risque fort peu de se développer tant la proximité de cette centrale fera fuir les potentiels promoteurs. Qui souhaiterait venir travailler en un endroit où le risque sanitaire est si prégnant ?

Autant de réalités qui rendent ce projet d'autant moins acceptable.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Préfet, nos respectueuses salutations, espérant de tout cœur que vous prendrez la décision qu'attendent les habitants d'Epuisay. Ils vous invitent à venir voir sur place leur réalité.

Eric Quédreux

1- photographie prise du panneau d'affichage du permis de construire

Propriété Quédreux

